

Distribution de masques pour les enfants :

La commune finance et fournit, gratuitement, des masques à usage unique aux enfants concernés par le port du masque obligatoire à l'école primaire. Une initiative solidaire à destination des familles dans un contexte sanitaire contraint.

Conditions cumulatives à remplir :

- Habiter Mattaincourt : présenter un justificatif de domicile des parents et une carte d'identité de l'enfant ou livret de famille ;
- Etre scolarisé au sein d'une école primaire : tout justificatif accepté ;
- Etre concerné par le port du masque obligatoire à l'école primaire (en principe, à partir de 6 ans).

Retrait des masques (3 pochettes de 7 masques par élève) en Mairie, aux horaires d'ouverture au public du lundi 23 au vendredi 27 novembre 2020.

A battage d'arbres :

Pour des raisons sanitaires et de sécurité, des arbres « urbains » doivent, à regret, être abattus (rue Vandemoise et au niveau du Peleu). Néanmoins, conscient de l'intérêt de ces arbres, un programme pour replanter de nouvelles essences est actuellement en cours d'élaboration.

Prévention des inondations :

En raison de la crise sanitaire actuelle, l'EPTB Meurthe Madon a du déprogrammer les panels citoyens et ateliers locaux dans le cadre de la concertation PAPI Madon (Programme d'Actions de Prévention des Inondations). Néanmoins, la concertation se poursuit via le site internet dédié : www.concertation.papimadon.fr et vous pouvez laisser vos remarques via le formulaire prévu à cet effet.

Des embâcles, sur le Madon, ont été identifiés sur notre commune. Une remontée a été formalisée auprès de l'EPTB (Etablissement Public Territorial de Bassin), chargé de mener un programme d'entretien sur toutes les communes concernées au cours de l'année 2021.

Néanmoins, il est rappelé que c'est au propriétaire riverain d'entretenir régulièrement les berges concernées pour, notamment, prévenir la formation d'embâcles qui augmenteraient les risques d'inondation.

Marché du terroir :

Le marché du 2 janvier 2021 est exceptionnellement annulé en raison de la proximité immédiate du jour de l'an. Vous pourrez retrouver vos producteurs dès le samedi 16 janvier 2021 à la halle Parpignan.